

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.

HORS DU DÉP. : 6 fr. 11 cent. 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne)... 25 cent

RECLAMES 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Arrivées à CAHORS		Départs de CAHORS		Service d'Été							
10 h. 25 ^m matin	5 h. 1 ^m soir	6 h. 35 ^m matin	12 h. 55 ^m soir	LAYOIS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PERPIGNAN	PARIS	
10 h. 47 ^m »	5 h. 10 ^m »	8 h. 12 ^m matin	2 h. 37 ^m soir	8 h. 12 ^m matin	9 h. 22 ^m matin	9 h. 40 ^m matin	12 h. 12 ^m matin	3 h. 51 ^m soir	12 h. 36 ^m matin	11 h. 44 ^m soir	
		2 h. 37 ^m »	3 h. 52 ^m »	2 h. 37 ^m »	3 h. 52 ^m »	4 h. 18 ^m »	5 h. 17 ^m »	8 h. 10 ^m »	5 h. 14 ^m »	4 h. 18 ^m »	
		7 h. 40 ^m »	9 h. 17 ^m »	7 h. 40 ^m »	9 h. 17 ^m »	10 h. 15 ^m »	—	4 h. 39 ^m matin	11 h. 30 ^m »	2 h. 19 ^m soir	
Train de marchandises régulier :				Départ de Cahors — 5 h. 4 ^m matin.		Départ de Libos. — 7 h. 10 ^m matin.					
				Arrivée à Cahors — 8 h. 56 ^m soir.		Arrivée à Cahors. — 9 h. 15 ^m matin.					

Cahors, le 18 Décembre.

Les Elections municipales.

Voici le texte du projet de loi tendant à ajourner les élections municipales, déposé par M. Margue sur le bureau du Sénat :

EXPOSÉ DES MOTIFS.

Messieurs, d'après l'interprétation de l'article 8 de la loi de 14 avril 1871, la durée des pouvoirs des conseils municipaux est limitée à trois ans. Il faudrait donc procéder au commencement de l'année prochaine au renouvellement des conseils élus le 9 janvier 1881. Or, il est aujourd'hui certain que la nouvelle loi d'organisation municipale votée par la Chambre le 1^{er} mars et le 10 novembre dernier, et dont le Sénat a été récemment saisi, ne pourra être promulguée avant la fin de l'année.

Les élections, si elles avaient lieu en janvier, devraient être faites d'après la législation ancienne, et on se trouverait placé dans l'alternative de faire après la promulgation de la loi nouvelle, c'est-à-dire dans quelque mois, un deuxième appel aux électeurs, ou d'ajourner pendant trois ans l'application d'une des plus importantes réformes votées par le Parlement.

Le gouvernement considérerait l'une et l'autre de ces solutions comme mauvaises, et il semble préférable à tous égards de retarder la convocation des électeurs jusqu'à ce que la loi nouvelle ait pu être sanctionnée.

Il est d'ailleurs résulté des explications échangées entre la commission du Sénat, chargée de l'examen de cette proposition, et le gouvernement, que les travaux de cette commission seront conduits avec la plus grande activité.

L'unanimité de ses membres a émis le vœu que la convocation des électeurs fût ajournée jusqu'au mois de mai.

C'est dans ces conditions que le gouvernement a été amené à saisir le Sénat d'un projet de loi ajournant les élections municipales au premier dimanche de mai.

Ce retard de quelques mois offrira d'autant moins d'inconvénients que les premiers jours de l'année sont, l'expérience le prouve, une époque très peu favorable aux élections municipales, qui se trouvent souvent entravées dans les communes rurales par la difficulté des communications. Les municipalités et les Conseils municipaux, actuellement en exercice, continueraient leurs fonctions jusqu'à l'installation de leurs successeurs, conformément au principe posé par les articles 2 et 19 de la loi du 5 mai 1855.

PROJET DE LOI. Article unique. — Le renouvellement des Conseils municipaux élus au mois de janvier 1881 est ajourné au premier dimanche de mai 1884.

Revue des Journaux

On lit dans le National :

« La discussion du budget va prendre fin. Rendons cette justice aux députés qu'ils n'ont point passionné le débat. Une centaine de représentants du peuple sommeillant ou mettant leur correspondance à jour; quelques orateurs venant mélancoliquement débiter un petit palabre de spécialiste ennuyé, voilà ce qu'on appelle, en ce pays de polémique, la discussion du budget. Les millions s'empilent, les milliardards s'entassent. Une pompe aspirante d'une puissance invraisemblable fait le vide dans les porte-monnaies des contribuables. Cela n'est point assez pour émouvoir nos honorables. Parlez-leur d'une bonne interpellation, grosse de périls pour le cabinet et pleine de scandales attendus ! Oh ! alors, la fourmière s'agite. Chacun prend place à son banc. Les vilains au bois dormant se réveillent.

Quant à lui, à ce jeune homme... Eh bien ! le comte Maxence s'éloignait. Cela était noble et digne de tous les deux. Pour la paix de son cœur à elle, il serait mauvais qu'elle pût le voir.

— Et pour la paix aussi de sa conscience, murmure le vieillard. Je la connais bien !

Il prit un sifflet d'argent suspendu à la chaîne de sa montre et en tira un son aigu et prolongé qui, de toutes les parties du parc, arrivait jusqu'à la maison. Un domestique accourut :

— C'est l'heure du dîner des gardes, dit le marquis. Amenez-moi Martin Bataille.

Quelques minutes s'écoulèrent. Martin parut. Il avait, ce jour-là, ce que Myriam autrefois appelait en riant ses mines fauves :

— Oh ! lui dit M. de Verteilles, en le regardant, sur qui tu ne as-tu aiguisé tes dents ce matin, vieux loup ? Tu as un sujet de contentement que tu ne voudrais peut-être pas me le dire.

— Pour cela non ! répondit Martin. On peut bien avoir ses petits secrets, Monsieur le marquis... Mais tout le monde ici n'est pas content, allez ! Je viens de le rencontrer, lui...

— Lui ?... C'est la façon dont tu parles de ton ancien maître ?

— Eh ! reprit le garde, excusez-moi. Si vous saviez comme il est en peine...

— C'est ce qui te mets en joie. Tu es pourtant honnête et tu lui étais dévoué...

— Bah ! j'ai tâché d'être honnête une fois avec lui... C'est alors qu'il m'a chassé.

— Laissons cela. Le baron Hector ne t'a-t-il rien dit au passage ?

— Que voulez-vous qu'il me dise ? Il tourne

Il faudra pourtant que le gouvernement, les députés et les sénateurs aient la bonté de se préoccuper enfin de la situation financière, industrielle et commerciale, et fassent quelque chose pour cette finance, cette industrie, ce commerce, mis à mal par leurs soins ou plutôt par leur incurie. Tout ce qui n'est pas fonctionnaire en France voit, en effet, ses recettes diminuer chaque jour, et les rentiers, la larme à l'œil, suivent tristement le convoi du crédit public, s'acheminant rapidement vers la concession de famille où reposent les emprunts d'Etat au-dessous du pair.

Les négociants contemplant leurs magasins remplis et leurs caisses vides. Les industriels ne sont pas plus favorisés.

Les Cabinets et les Parlements sont innocents, dira-t-on, de cette malaria économique.

En touchant à tout, en voulant mettre la main sur tout, en se faisant un jour entrepreneur de chemins de fer, le lendemain entrepreneur de bâtisses, atteint de la folie du rail et de l'hystérie des maisons d'écoles, l'Etat s'est jeté de sa lourde personne dans la balance si délicate où s'équilibre le budget.

Il a fait craquer la mécanique. Il a abattu des impôts fructueux et peu lourds, comme une corneille abat les noix. Il a fait la conversion avec l'ap-propos d'un éléphant donnant de la défense dans une boutique de porcelaine. Il n'a pu se résoudre à fendre l'oreille à une foule de fonctionnaires, mal payés, il est vrai, mais dont le nombre est tel que le total de leurs misérables appointements n'en constitue pas moins une somme énorme.

Quand il n'y a point de foin au râtelier, les chevaux se battent, dit-on; quand la gêne, dans une nation, vient s'asseoir au foyer de tous les citoyens; quand le négociant, l'industriel et l'ouvrier connaissent les renouvellements pénibles ou les crédits refusés; quand le rentier voit son capital diminuer et son revenu décroître; quand on supprime un plat au dîner, un plaisir le dimanche; quand, dans le présent sombre, on n'entrevoit pas un coin du ciel bleu, la bonne humeur disparaît, la confiance s'évanouit, et des gouvernements qui paraissent avoir un siècle à vivre, s'éteignent petit à petit, en proie à l'anémie, au ramollissement, à toutes

autour de la maison et ne voit point ce qu'il voudrait voir. Hier, il se flattait d'avoir refait son petit chemin près d'elle...

— Elle ?... Je suppose que tu veux désigner la marquise. Il faut s'accoutumer à ton langage.

— En croyant cela, reprit Martin, il s'est joliment trompé.

— Ecoute, dit M. de Verteilles, je te dispense de me faire le confident de tes rancunes.

La marquise t'a-elle paru triste ou gaie. C'est tout ce que je veux apprendre.

— Le sais-je, moi ? Triste ou gaie ? Il y a des moments comme cela où l'on est tous les deux ensemble...

— Bien, dit M. de Verteilles en le congédiant d'un geste. J'ai eu tort de compter sur toi.

C'était pourtant la réponse qu'il devait attendre; et de plus c'était la vraie. Martin ne venait d'exprimer que trop exactement ce qui allait se passer dans le cœur de Myriam, et le marquis attristé se dit :

— Je ne croyais pas avoir sitôt à douter de mon œuvre ! me serais-je trompé ? n'ai-je point fait comme Hector ? n'ai-je pas fait comme le père, moi l'aïeul d'adoption ? n'ai-je pas tenté la nature ?...

Le reste de sa pensée fut accompagné d'un soupir :

— En l'arrachant à l'égoïsme diabolique, pensait-il, en lui donnant la perspective de la liberté, je l'ai placée pourtant entre les devoirs et les songes. Ce sera une autre lutte. Je l'y verrai se débattre, je ne pourrai l'empêcher de souffrir.

les infirmités qui frappent les gaillards imprudents, trop pressés de faire la fête aux heures de jeunesse, et qui, sans souci de l'avenir, croient n'avoir jamais trop vite dépensé leur santé et leur argent.

» HECTOR PESSARD. »

ENTENTE DE LA CHINE AVEC L'ALLEMAGNE.

Nous lisons dans le Temps :

Ce n'est pas aux trois ou quatre derniers mois écoulés que remonte l'envoi dans le Tonkin des troupes chinoises. C'est bien avant, c'est l'année dernière qu'il a commencé, ainsi que j'ai pu le constater moi-même en débarquant à Canton, au mois d'octobre 1882.

A cette époque, presque toutes les troupes de la garnison, c'est-à-dire 3,000 hommes environ, venaient de partir pour le Tonkin. J'ai dû me contenter d'y visiter l'arsenal, où les Chinois travaillaient avec une ardeur fébrile à la construction de petits canons d'acier se chargeant par la culasse au moyen d'un mécanisme analogue à celui de nos pièces actuelles. Ce mécanisme fonctionne très bien; j'ai pu m'en rendre compte par moi-même. Les dimensions de ces canons tiennent le milieu entre celles de nos pièces de campagne et celles de nos pièces de montagne.

Ils étaient destinés à l'armement des treize canonnières qui composent aujourd'hui la flotte de Canton.

Tant à Hong-Kong qu'à Canton ou à Macao, j'ai visité une dizaine de ces canonnières, et j'ai pu me convaincre que leur machine et leur armement étaient en excellent état.

A Tien-Tsin, où je suis arrivé à la fin de décembre dernier, j'ai été frappé de l'espace d'affairement — je ne trouve pas d'autre mot — avec lequel le gouvernement chinois procédait à l'armement de sa place aussi bien qu'à l'instruction militaire de ses soldats. J'y ai vu grandir, pour ainsi dire à vue d'œil, des travaux de défense vraiment formidables...

Tous ces forts ont été inspectés, il y a quelque temps, par un ancien lieutenant de l'armée allemande, engagé au service du gouvernement chinois, M. von Henneken, fils du général prussien de ce nom.

Sur le quai de Tien-Tsin, vis-à-vis de l'arsenal, on assiste, depuis des mois, à un déchargement

Martin s'éloignait. Le marquis se ravisa.

— Non, dit-il, j'ai encore besoin de toi. Tu vas aller trouver ta maîtresse, tu lui diras... Attends ! je veux songer à ce que tu devras lui dire.

En effet, il rêvait. Martin ne le quittait pas des yeux, et un nuage passa sur son front parmi le hâle et les rides. Avait-il enfin le sentiment de ce qu'il avait fait la veille en conduisant Myriam au comte Maxence dans le jardin des roses ?

Comprendrait-il que, pour satisfaire son désir de revanche contre le baron Hector, il s'était fait un jeu d'offenser son nouveau maître ?

— Va, reprit M. de Verteilles. Tu diras seulement à la marquise que je la prie de me recevoir dans une heure.

Tous deux, au même instant prêtèrent l'oreille. D'un côté résonnaient les notes joyeuses de la cacasse, de l'autre la marée battait le pied du barrage de rochers.

Ce double bruit ne suffisait plus à couvrir la marche d'une barque rasant la berge. Cependant celui qui la montait, quel qu'il fût, travaillait de son mieux à ne point se faire entendre.

Les avirons ne coupaient l'eau qu'avec une lenteur savante et des précautions infinies. Bientôt même le navigateur mystérieux, cessant de ramer, essaya de se haler en s'aidant des branches pendantes.

PAUL PERRET.

(A suivre.)

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(35)

L'IDOLE

On n'apercevait pas même le plus léger tremblement de feuilles. Le silence eût été complet sans le chant de la cacasse et le clapotement de la marée.

Le marquis appuya ses deux mains sur la pomme de sa canne et son front sur ses mains...

Pourquoi Myriam n'était-elle pas venue, le matin, lui apporter elle-même ce bouquet ? Le maître du logis et le baron Hector s'étaient trouvés seuls en présence à table.

Etrange repas de famille !... Pourquoi Myriam demeurait-elle obstinément enfermée chez elle ?

Pourquoi ? Ah ! quelque rêve furtif peut-être... quelque traitre petit regret... On voit souvent un nuage dans le ciel bleu. En est-il pour cela moins pur ?...

Cependant Myriam craignait de laisser voir sur son visage même cette ombre légère. C'est pourquoi elle se condamnait à demeurer captive.

Non, elle ne regrettait rien, elle ne voulait rien regretter... Loyale et chaste, elle ne se permettait pas non plus l'espérance.

De là quelques échappées de tristesse qu'elle ne pourrait toujours vaincre...

continu de caisses contenant des armes, des munitions de provenance allemande. Un agent de l'usine Krupp, M. Schmidt, est à demeure en Chine et fait fréquemment le pénible voyage de Tien-Tsin à Pékin. Cet agent est en rapport direct avec le vice-roi du Tchi-Li, Li-Hung-Tchang, auquel il a remis dernièrement des cartes françaises du Tonkin, qui lui avaient été demandés.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 15 décembre.

M. le président du conseil dépose le projet portant ouverture, au ministère de la marine, d'un crédit supplémentaire de 20 millions sur l'exercice 1884, pour le service du Tonkin.

M. le président donne lecture de l'exposé des motifs et du projet de loi, et constate l'agitation qui règne dans l'Annam par suite de la mort du roi, bien que cette nouvelle ne soit pas encore officiellement confirmée.

M. Ferry demande l'urgence et le renvoi à la commission qui a examiné le précédent crédit pour le Tonkin.

L'urgence est déclarée.

M. Jolibois dit que la commission dont il s'agit a terminé son mandat; la Chambre doit nommer une nouvelle commission.

Le projet est renvoyé à l'ancienne commission.

Suite de la discussion du budget des recettes.

Sur l'article 2, M. Laplace présente un amendement tendant à supprimer l'impôt sur le papier. Cet impôt a été aboli en Angleterre en 1860. C'est pourquoi la production a augmenté depuis cette époque, et l'exportation s'est développée. La France est le seul pays où l'impôt sur le papier existe. Aussi, voit-on le nombre de nos fabriques de papier diminuer. Pour que cette branche de l'industrie se relève, il faut abolir l'impôt. Il ne s'agit que de deux millions à retrancher au budget.

M. Laroche-Joubert constate que l'impôt sur le papier est la cause de la gêne qui règne dans les centres papetiers. On a promis depuis longtemps la suppression de cet impôt.

M. Cadet propose de supprimer l'impôt sur le papier et de le remplacer par une majoration sur le prix de la vente des tabacs de luxe.

M. Labuze dit que l'amendement Laroche-Joubert, bien qu'il ne fasse partir le dégrèvement que du 25 novembre 1884 ne saurait être accepté.

Dans les circonstances actuelles, l'impôt sur le papier se perçoit aisément et donne un revenu toujours croissant, qui ne permet pas de supposer que cette industrie soit en souffrance. Le budget de 1884 n'est pas en état de supporter ce dégrèvement.

Quant au système de M. Cadet, ce n'est pas au pied levé qu'on peut voter une majoration sur les tabacs. En ne majorant que les tabacs de luxe, on n'obtiendrait pas une augmentation suffisante pour compenser les seize millions que perdent l'impôt sur le papier.

M. Laroche-Joubert défend son amendement; selon lui, l'ajournement du dégrèvement du papier produira un mauvais effet dans le pays.

M. Rouvier dit que la commission s'unit au gouvernement pour repousser l'amendement. Toutefois, en maintenant cet impôt, la commission n'a obéi qu'à des considérations budgétaires; il faudra le supprimer dès que le budget le permettra.

L'amendement Laroche-Joubert est repoussé par 303 voix contre 166.

Le ministre de l'intérieur dépose un projet de crédit de 10,000 francs pour les funérailles d'Henri Martin.

Le projet est adopté par 420 voix contre 84.

M. Marcon dit que depuis quatorze ans que la République existe, il regrette qu'on n'ait supprimé aucun des impôts créés par la monarchie.

L'orateur dépose une proposition tendant à remplacer les contributions indirectes et les octrois par un impôt sur le revenu.

M. Jametel demande au gouvernement de surveiller activement la contrebande et les fraudes sur l'alcool et les sucres.

L'ensemble du budget ordinaire est adopté par 495 voix contre 6.

Informations

RAPPEL DES HOMMES DISPONIBLES

Comme il est malheureusement démontré dès à présent, dit le *Gaulois*, que les 6,000 hommes de renforts réunis non sans peine par le ministère de la guerre pour les expédier d'urgence au Tonkin, seront insuffisants, on annonce comme une chose imminente le prochain rappel sous les drapeaux des hommes à la disposition, autrement dit des hommes disponibles.

Cette mesure aura pour effet de combler, dans les régiments, les vides faits par l'envoi des six mille hommes qui partent le 23 courant, et dont la moitié est empruntée aux corps du continent.

Les cadres de ces renforts seront empruntés aux bataillons de forteresse; on les complètera avec des volontaires pris un peu partout.

L'artillerie de Vincennes fournit en même temps deux batteries de campagne et une de montagne.

L'ENROLEMENT DES VOLONTAIRES

Des listes sont ouvertes dans tous les régiments d'infanterie, afin de recevoir les noms des volontaires pour le Tonkin.

Dans 12 régiments et bataillons de forteresse stationnés à Paris, plus de 300 sous-officiers et 1,400 caporaux et soldats demandent à partir pour le Tonkin.

Dans les régiments d'artillerie de Vincennes et de Versailles, des batteries presque entières se sont présentées pour servir des servants.

Des sections de montagne seront envoyées dans le delta du fleuve Rouge.

Paris, 15 décembre.

Le conseil des ministres a décidé qu'en raison de la nouvelle situation qui vient de se produire dans l'Annam par la mort du roi, il allait demander de nouveaux crédits supplémentaires de vingt millions et l'envoi immédiat de troupes nouvelles.

ENVOI DE 8,000 HOMMES AU TONKIN

Le ministre de la guerre vient d'ordonner de tenir prêtes à partir les troupes destinées à former les renforts du Tonkin.

L'effectif de ce corps est de 8,000 hommes. Il comprend trois bataillons de troupes d'Afrique et trois bataillons à 800 hommes de volontaires pris dans les troupes de France, et dont les cadres seront formés avec ceux de trois quatrièmes bataillons de forteresse n'ayant pas de poste déterminé dans la mobilisation générale.

Les troupes opérant au Tonkin seront placées sous les ordres du général Millot et formeront deux brigades, ayant à leur tête le général Négrier et un général d'infanterie de marine.

Paris, 16 décembre, soir.

Le régiment de renfort pour le Tonkin, pris en France, partira vers le 15 janvier; il comprendra trois bataillons d'infanterie disponibles dans le plan de mobilisation, l'un à Albi, l'autre à Bourges et le

troisième sera prochainement désigné.

Les engagements volontaires, qui, dans la seule garnison de Paris, atteignent déjà 1,600 hommes, porteront l'effectif de chaque bataillon à 800 hommes.

En outre, 600 hommes iront compléter le régiment de marche formé au Tonkin par le premier envoi des troupes d'Algérie.

Le département de la guerre fournira plusieurs batteries de 80. La marine enverra de nouveaux artilleurs.

D'après une dépêche de Vienne (source chinoise), adressée au *Standard*, le général Pang, commandant chinois à Canton, aurait pour instruction, dans le cas où les Français attaqueraient Bac-Ninh, de lancer une déclaration de guerre formelle et de partir avec ses troupes pour le Tonkin.

BRUIT D'UNE RÉVOLUTION DE PALAIS À PÉKIN

Le bruit court, dans les couloirs de la Chambre, que des nouvelles de source anglaise annoncent qu'une révolution de palais aurait éclaté à Pékin, et qu'elle aurait amené le triomphe du parti militaire, et, par conséquent, hostile à toute idée d'arrangement avec la France.

Cette révolution aurait amené, en outre, la disgrâce de Li-Hong-Chang, qui aurait été remplacé dans le gouvernement de Canton par un des chefs les plus énergiques du parti militaire, oncle du marquis de Tseng.

Les colporteurs de ces nouvelles ajoutent que les événements de Hué ne seraient que le contre-coup de ceux qui se sont produits à Pékin.

HAUTE-ÉGYPTÉ

Le Caire, 16 décembre.

Une grande effervescence règne parmi les musulmans et les chrétiens de la Haute-Egypte. L'attitude des Coptes est provocante. On craint un mouvement populaire.

LE VOYAGE DU KRONPRINZ

La visite du prince d'Allemagne a été officiellement annoncée par Mgr Rampella, nonce à Madrid.

M. de Schlœzer, dans une entrevue avec le cardinal Jacobini, a arrêté les détails du cérémonial.

Le prince impérial fera le trajet du Quirinal au Vatican dans la forme privée. Il sera reçu au seuil du palais dans la forme solennelle due à son rang.

Le cardinal Jacobini lui rendra sa visite à l'ambassade d'Allemagne.

Le *Parlement* critique les augmentations des dépenses du budget de l'instruction publique; il conclut que la Chambre fut mal inspirée en décrétant la gratuité de l'enseignement.

Le *Figaro* remarque que les renforts qui vont partir pour le Tonkin, arriveront seulement au commencement de février, un mois avant la mauvaise saison.

Le *Rappel* dit qu'il faut terminer promptement la guerre ou rester chez soi.

UN « LAMENTABLE INCIDENT »

Le *Figaro* raconte ainsi ce que l'Agence Havas a appelé, avec beaucoup de raison, un « lamentable incident » :

M. le baron des Michels était un des voyageurs du train qui stationne pendant au moins une demi-heure à Irun. Quoique représentant le gouvernement français, M. des Michels est soumis à certaines nécessités humaines... (O Marge, inspire-moi!) C'est pour ce motif que, dans un champ voisin de la gare, notre ambassadeur s'était éloigné!

Le propriétaire du terrain, sans doute vexé de trouver la place occupée par un étranger, s'appro-

cha poliment de M. des Michels et lui fit remarquer qu'il était fort contrarié de voir sa propriété servir à un usage pour lequel elle n'avait pas été établie.

L'ambassadeur de la République française, rajustant alors un de ses vêtements, qu'on ne nomme pas (mais nous croyons savoir qu'il s'agissait de son pantalon), crut devoir faire remarquer à son interlocuteur qu'il regagnait son poste à Madrid.

« Je suis, ajouta-t-il sans doute, le représentant de la France en Espagne — et au besoin je vous montrerai mes papiers! »

Vraisemblablement, le propriétaire ne voulut rien entendre, et l'ambassadeur s'emporta à tel point, parait-il, qu'un soufflet fut appliqué par lui sur la joue de l'Espagnol, ennemi d'une liberté trop grande.

Les douaniers se mirent de la partie et donnèrent tort à M. des Michels, qui reprit ensuite sa place dans le train.

En arrivant à Madrid, l'ambassadeur français porta plainte contre les douaniers, dont il demanda le déplacement.

Mais le gouvernement espagnol ne l'a pas entendu ainsi; la plainte déposée par le baron des Michels n'a pas été de son goût. Je n'en veux pour preuve que la dépêche publiée par l'Agence Havas, et qui est reproduite plus haut.

L'Espagne demande le rappel de M. des Michels. C'est une façon de lui faire comprendre qu'il est défendu de déposer quoi que ce soit... même une plainte!

M. HENRI MARTIN.

M. Henri Martin, l'éminent historien dont nous avons annoncé la mort, a succombé vendredi dans l'après-midi, à Passy, aux suites d'une congestion pulmonaire, après une maladie de quatre jours. Historien, ethnographe, archéologue et publiciste, M. Henri Martin laissera un grand vide; il meurt après une longue carrière toute consacrée au travail, et à l'étude, malgré la part considérable qu'il prenait à la vie politique.

Fils d'un juge au tribunal de Saint-Quentin, M. Henri Martin prit de bonne heure le goût des études historiques dans la riche bibliothèque de son aïeul maternel, grand amateur de livres; il débuta dans les lettres par des romans historiques. Ses relations avec Paul Lacroix, le bibliophile Jacob, l'amènèrent à aborder plus directement l'histoire: ils conçurent ensemble le plan d'une *Histoire de France par les principaux historiens* qui ne devait être qu'une suite d'extraits des principales chroniques et histoires, projet qu'ils abandonnèrent bientôt. M. Henri Martin essaya d'y substituer une œuvre personnelle et donna la première édition de son *Histoire de France* (1833-1836) qui devint, depuis, l'œuvre capitale de toute sa vie. A peine était-elle terminée, que son auteur la reprenait avec des matériaux plus abondants et sur un plan plus vaste. Cette nouvelle édition qui lui prit dix-sept ans de travail, de 1837 à 1874, fut l'objet de distinctions aussi flatteuses que méritées. Dès 1844 l'Académie des inscriptions lui accordait le grand prix Gobert et l'Académie française en 1851 le second prix Gobert qu'il conserva jusqu'à la mort d'Augustin Thierry pour recevoir alors le premier.

LIVRES D'ÉTRENNES

J. HETZEL et C^{ie}, 18, rue Jacob, Paris.

20 ouvrages nouveaux.

Mademoiselle de la Seiglière

Par JULES SANDEAU.

1 vol. in-8° illustré de 59 dessins de BAYARD. — Broché, 7 fr. — Toile, 10 fr. — Relié, 11 fr.

Le succès considérable de l'édition, illustrée par Bayard, de « La Roche aux Mouettes », que Jules Sandeau avait écrite spécialement pour le « Magasin » et la « Bibliothèque d'Education et de Récréation », a été un des plus vifs plaisirs littéraires qu'ait éprouvés le célèbre académicien. Encouragé par l'accueil fait à « La Roche aux Mouettes » par les générations nouvelles, l'auteur et l'éditeur avaient pensé, non sans raison, que « Madeleine » et « Mademoiselle de la Seiglière » avaient leur place toute marquée dans la collection Hetzel et que ces beaux livres plairaient à l'adolescence et à la jeunesse, autant que la « Roche aux Mouettes » à l'enfance.

Jules Sandeau a vu le succès de « Madeleine », mais il n'a pu laisser que comme un legs à son ami et éditeur Hetzel, le soin d'achever l'édition de « Mademoiselle de la Seiglière », encore en préparation au moment de sa mort. Un de ses derniers sourires a été pour les épreuves, destinées à son livre, des dessins de Bayard dont il appréciait, entre tous, le talent fin et délicat.

L'éloge de « Mademoiselle de la Seiglière » n'est plus à faire; c'est un classique de la lecture aussi bien que de la scène. Ce chef-d'œuvre incontesté prendra tout naturellement la tête dans la « Bibliothèque d'Education et de Récréation » au milieu des matras qui ont apporté leur concours à cette collection, dont on a dit: qu'elle pouvait avoir des émules, mais non des rivales.

Le Grand Vaincu

Dernière campagne du Marquis de Montcalm au Canada

Par HENRI CAUVAIN.

1 vol. in-8°, illustré de 23 dessins de MAILLART. — Broché, 7 fr. — Toile, 10 fr. — Relié, 11 fr.

Lorsque le roman historique se donne pour but de mettre en lumière un des événements véritablement significatifs de nos annales, et l'une de ces héroïques figures qui méritent entre toutes d'être proposées en exemple au présent, le roman historique accomplit la plus noble des missions.

« Le Grand Vaincu » de M. H. Cauvain, en retraçant l'admirable et, hélas! la dernière campagne du marquis de Montcalm au Canada, répond à toutes ces conditions. C'est à de tels personnages que mérite d'être appliquée cette douloureuse et glorieuse épigraphe: « Gloria victis! » dont il ne conviendrait pas d'abuser.

L'auteur du « Grand Vaincu » nous montre comment Montcalm, abandonné par la mère-patrie, a défendu pied à pied jusqu'à la mort, jusqu'à la fin, le sol alors français du Canada. Il montre ce que peut faire le patriotisme, même dans la défaite. Le crayon de M. Maillart s'est montré, dans l'illustration, à la hauteur de son sujet.

Avec « Une famille pendant la guerre », de Boissonnas, avec « Maroussia », cette touchante légende russe que Stahl a faite française, avec « La Patrie avant tout », de Diény, la « Morale en action par l'histoire » et la « Jeunesse des hommes célèbres », de Muller, le « Grand Vaincu » entrera de plein pied dans cette catégorie de livres excellents que nous devons à la librairie Hetzel, et dont le but est d'entretenir toutes les énergies et de relever tous les cœurs.

SCÈNES DE LA VIE DE COLLÈGE DANS TOUS LES PAYS.

Une année de Collège à Paris

Par ANDRÉ LAURIE.

1 vol. in-8°, illustré de 26 dessins de J. GEORGEY. Broché, 7 fr. — Toile, 10 fr. — Relié, 11 francs.

On tombera d'accord avec nous qu'on ne saurait trop fêter l'écrivain qui serait parvenu, sous une forme toujours vive et attrayante, à faire comprendre et aimer aux enfants les devoirs et les études de leur vie d'écolier.

La collection Hetzel vient de produire l'écrivain nouveau qui, en trois ouvrages: « La vie de collège en Angleterre », les « Mémoires d'un collégien » et « Une année de collège à Paris », a résolu de la façon la plus brillante ce difficile problème.

Ces trois œuvres sont uniques en leur genre, on ne saurait le dire trop haut. Elles mettent hors de pair, dès à présent, le nom de M. André Laurie, leur auteur. C'est page à page le langage du bon sens, de la bonne humeur mêlée à la raison la plus aimable; c'est chapitre à chapitre celui du savoir et du goût les plus sûrs, arrivant dans l'ensemble à la perfection.

Tous les pères, tous les maîtres attentifs, après s'être donné le plaisir très vif de retrouver leurs propres souvenirs dans les livres d'André Laurie, les mettront entre les mains de leurs enfants et de leurs élèves. Il n'est point de lycéen intelligent qui, préparé, initié par ces excellentes lectures à la vie de collège, soit en danger de devenir un de ces fruits secs qui font le désespoir des familles.

M. Geoffroy a enrichi « Une année de collège à Paris », dans la jolie édition que nous annonçons, de toute une série de compositions charmantes.

Jack et Jane

Par STAHL et LERMONT, d'après L.-M. ALCOTT.

1 vol. in-8° illustré de 26 dessins de GEOFFROY. Broché, 7 fr. — Toile, 10 fr. — Relié, 11 fr.

« Jack et Jane », traduit d'après L.-M. Alcott par Lermont, appartient à cette délicieuse série de sujets que le goût si sûr de Stahl a empruntés à l'étranger et qu'il a fait nôtres en leur donnant toutes ses qualités françaises sans leur rien ôter de leur saveur originale.

Les « Quatre Filles du docteur Marsch », la « Famille Chester », « Mon premier voyage en Mer », les « Pantins d'Argent », rentrent dans cette catégorie intéressante qui montre à nos enfants en quoi diffèrent et en quoi se ressemblent la vie et l'éducation morale de l'enfant dans tous les pays. Ils peuvent être donnés comme des types du genre.

Il n'est point de livres mieux faits pour ouvrir l'esprit, le cœur et la raison. Tout y est à la fois doux, sain et gai. Les pères et les mères, comme les enfants, en ont fait les livres favoris de la maison; ils les placeront à côté des « Contes et Récits de morale familière », des « Histoires de mon Parrain », de « Maroussia », et de « L'Histoire d'un Ane et de deux jeunes Filles », dans la bibliothèque de la famille.

M. Geoffroy a enrichi ce livre des jolis dessins qui le décorent.

(A suivre)

Mais l'inépuisable écrivain n'en resta pas là ; il commença une nouvelle édition de son Histoire, mise au niveau des découvertes récentes sur les antiquités celtiques et des connaissances plus approfondies sur le moyen âge et la Renaissance. Toutes les parties relatives à l'ancienne Gaule et aux institutions féodales furent remaniées et formèrent pour ainsi dire, un ouvrage nouveau (1855-1860), auquel l'Institut accorda, en 1869, le grand prix biennal. L'auteur fut bientôt appelé au sein de l'Académie des sciences morales et politiques (1871); plus tard l'Académie française l'admit dans son sein, en remplacement de M. Thiers.

En dehors de ce travail immense, M. Henri Martin a publié des monographies détachées et des ouvrages de circonstance : *Jeanne d'Arc*, *Daniel Manin*, *l'Unité italienne et la France*, *Jean Raynaud*, *Pologne et Russie*, *la Russie d'Europe*, *Etudes d'archéologie celtique*, sans compter un drame, *Ver-cingétorix*, et sa constante collaboration aux divers journaux : le *Monde*, de Lamennais, le *National*, la *Liberté de penser* et enfin le *Siècle*, auquel il n'avait cessé de collaborer, jusqu'en ces derniers temps. Il était né en 1810.

Ce n'est qu'après la révolution du 4 septembre 1870 que M. Henri Martin entra dans la vie publique.

CHRONIQUE LOCALE

ET FAITS DIVERS.

M. Béral, commandant de génie en retraite, percepteur à Puy-l'Évêque, a succombé lundi matin à une douloureuse maladie.

M. Béral avait à peine 50 ans. Il était le frère aîné de M. Eloi Béral, sénateur du Lot.

M. Savre, professeur d'agriculture, du département du Lot, commencera dimanche prochain, à Gourdon, la série de ses Conférences cantonales.

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.

Comme les années précédentes la caisse d'épargne sera fermée du lundi 24 décembre au samedi 5 janvier inclusivement pour le règlement annuel des comptes.

LES TÉLÉGRAMMES URGENTS.

On étudie en ce moment, au ministère des postes et télégraphes, la question de l'admission dans tous les bureaux, de télégrammes urgents. Ces télégrammes moyennant une taxe supplémentaire, auraient un droit de priorité sur les dépêches ordinaires. Et comme, quand on expédie un télégramme, on désire qu'il arrive rapidement à destination, on n'hésite pas dans la plupart des cas, à payer la surtaxe. Cette nouvelle mesure procurera probablement un important surcroît de recettes.

LES CANDIDATS OFFICIERS DANS LA RÉSERVE.

M. le ministre de la guerre a décidé que les anciens engagés conditionnels d'un an des 5^e, 6^e, 7^e (classes de mobilisation de 1875, 1876, 1877), des armes d'infanterie et du génie, qui ont obtenu la note *bien*, à l'expiration de leur volontariat, pourront être admis à concourir pour le grade de sous-lieutenant de réserve d'infanterie.

Ces commissions commenceront leurs opérations dès le 5 janvier prochain, de manière que les propositions (modèle C.) puissent parvenir au ministère le 1^{er} février suivant.

PROMOTION AU CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

Nous apprenons que M. Brière, ingénieur en chef des ponts et chaussées, qui dirigeait depuis plusieurs années, au chemin de fer de la compagnie d'Orléans, le service de la voie et des bâtiments, dans le 4^e arrondissement, dont le centre est à Périgueux, vient d'être nommé ingénieur en chef des travaux neufs à Paris.

Il est question de M. Liébaux pour succéder à M. Brière, à la tête du service de la voie et des bâtiments dans le 4^e arrondissement du chemin de fer d'Orléans.

Duel Gadaud-Paquinon.

A la suite d'un incident violent, qui s'est produit ces jours derniers, en plein conseil muni-

cipal entre M. Gadaud, maire, et Paquinon, ancien maire, une rencontre à l'épée, aux environs de Périgueux, a eu lieu samedi.

Voici le procès-verbal de cette rencontre :

« Le quinze décembre 1883, conformément à ce qui avait été arrêté par MM. Aubarbier et Aymard, témoins de M. le Dr Gadaud, et MM. Laronze et Ernest Guillier, témoins de M. Paquinon, une rencontre eut lieu entre MM. Gadaud et Paquinon, à 3 heures 1/2 du soir, aux Bernardoux, commune de Marsac.

« L'arme choisie était l'épée de combat. Les places ayant été tirées au sort, les adversaires ont croisé le fer. M. Gadaud ayant reçu une légère éraflure à l'avant-bras gauche et une blessure à la partie inférieure du visage, les témoins, sur l'avis des médecins, MM. les docteurs Jaubert et Chaumel, Du Planchat, ont mis fin au combat et ont déclaré l'honneur satisfait.

Pour M. Gadaud : pour M. Paquinon :

B. AUBARBIER. E. GUILLIER.
AYMARD. LARONZE.

ADJUDICATION DE TRAMWAYS.

Une importante adjudication va avoir lieu à Périgueux.

Nous voulons parler de l'adjudication des trois lignes de tramways de :

- 1^o Périgueux à Excideuil ;
- 2^o Périgueux à Vergt ;
- 3^o Périgueux à Daglan.

M. Vignaux a gagné lundi soir, avec 3,000 points, le match de billard qui avait lieu au Grand-Hôtel. Son adversaire, M. Rudolphe, n'a fait que 1,415.

LES LOUPS DANS LA DORDOGNE.

Le *Petit Centre* rapporte un fait des plus extraordinaires qui vient de se produire dans les environs d'Excideuil :

Dans la soirée du 11 décembre, vers cinq heures du soir, le sieur Jean Bonis, entrepreneur des travaux publics, revenait à pied de la foire de Lanouaille, lorsque arrivé à un certain endroit, non loin du village de Lambertie, il fut assailli dans un chemin creux par un loup de grande taille, âgé d'environ trois ans ; comme il n'avait pour toute arme que son bâton, il essaya de le lui opposer.

Le loup se rua immédiatement sur lui et Bonis fut bientôt désarmé ; cependant il était parvenu à saisir par l'oreille son adversaire, et après une lutte qui dura environ vingt minutes, pendant laquelle les deux adversaires roulaient l'un sur l'autre, il arriva que dans un effort suprême Bonis étant tombé sur le coup contre un tas de pierres, parvint à se saisir de l'une d'elles, et toujours sans lâcher l'oreille de son dangereux ennemi, il le frappa avec cette arme, que le hasard avait fait tomber entre ses mains, avec une telle vigueur, qu'il parvint à lui broyer presque entièrement la tête.

Ce loup, que nous avons vu, mesure un mètre quatre-vingt-deux centimètres de l'extrémité de la tête à l'extrémité de la queue.

Il faut dire aussi que cet animal avait reçu au cou une blessure qui l'avait rendu furieux, mais que, par suite d'une perte considérable de sang, il était dans un état de faiblesse assez grand.

Bonis en a été quitte pour la perte de ses vêtements qui ont été mis en lambeaux ; mais il n'a reçu aucune blessure, si ce n'est quelques contusions provenant de diverses chutes qui lui étaient arrivées pendant le combat.

Dernières Nouvelles

SÉNAT

Séance du 17 décembre 1883.

Discussion du projet d'ajournement des élections municipales.

M. Labordère combat le projet qui est défendu par M. Barne rapporteur.

Le projet est adopté par 182 voix contre 22.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 17 décembre 1883.

Suite de la discussion du budget.

Budget des dépenses sur ressources extraordinaires.

M. Rouvier dit que la Chambre est saisie de divers amendements tendant à émietter sur le budget extraordinaire la dotation de la caisse des écoles et de la caisse des chemins vicinaux.

Il y a un autre système qui consiste à prélever les sommes nécessaires sur les excédents des exercices antérieurs. Dans ces conditions il conviendrait de réserver cette partie.

La Chambre vote les crédits relatifs au ministère des postes et télégraphes (3 millions) et au ministère de la guerre (110 millions).

Sur le crédit de 3,300,000 fr., M. Lavielle demande où en est l'entreprise des chemins de fer du Sénégal.

M. Rouvier se plaint de ce qu'on ne fait rien pour le Sénégal.

M. Leprovost de Launay dit que ce chemin de fer coûtera plusieurs centaines de millions et qu'il ne servira pas à grand chose.

M. Faure dit que ce crédit est le complément de ce qui est nécessaire pour 1883-1884.

Après des observations de M. Lavielle le crédit est repoussé.

Paris, 17 décembre, soir.

Le départ du général Millot pour le Tonkin qui était fixé au 20 du courant, vient d'être ajourné par le ministre de la guerre.

— On nous dit, mais nous ne saurions l'affirmer encore, que le marquis de Tseng, préjugeant le vote des crédits demandés pour le Tonkin, par la Chambre et par le Sénat, aurait adressé hier une lettre à M. Jules Ferry, dans laquelle il aurait déclaré que toutes négociations entre le gouvernement français et le représentant de la Chine doivent prendre fin dès maintenant.

— Le Président de la République a signé hier la nomination du général Millot comme commandant en chef du corps expéditionnaire au Tonkin, et celle du général Négrier comme commandant d'une brigade du corps expéditionnaire.

— On assure que la situation au Tonkin s'aggrave de jour en jour. Les Pavillons Noirs seraient déjà à la solde de la Chine, et dans le cas d'une attaque Bac-Ninh et de Sontay seraient renforcés par des troupes régulières chinoises.

— L'amiral Courbet, dont on n'a pas encore de nouvelles, aurait déjà commencé les opérations qui auraient Sontay comme objectif principal.

Bourse de Paris.

Cours du 18 Décembre.

Rente 3 p. %	74.70
— 3 p. % amortissable	76.85
— 4 1/2 p. %	104.10
— 5 p. %	104.70

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Paris, 15 décembre.

Un dépêche de Hong-Kong, annonçant que le parti révolutionnaire d'Annam, poussé par des émissaires Chinois, aurait empoisonné le roi et proclamé la guerre contre la France, a encore accentué le mouvement de recul des rentes. Les valeurs et surtout le Suez ont suivi l'impulsion de nos fonds d'Etat. La Bourse d'hier a été fort mauvaise et il est à craindre que les tendances défavorables ne se modifient pas de quelques temps.

Aujourd'hui le 4 1/2 fait 105.10 ; l'Amortissable cote 77 ; le 3 0/0 finit à 75.90.

Les Chemins de fer qui hier avaient été moins maltraités que les rentes se retrouvent aujourd'hui : le Lyon à 4,205 ; le Nord à 1,700 ; le Midi à 1,100 et l'Orléans à 1,245.

Les recettes des Chemins français, pour la quarante huitième semaine présentent les différences suivantes avec le résultat de la semaine correspondante de 1882. Ancien réseau il y a diminution pour le Lyon de 179,404 ; pour le Nord de 101,513 ; pour l'Ouest de 36,448 ; pour le Midi de 97,897 ; l'Orléans est en augmentation de 53,018 ; et l'Est de 64,972 ; Nouveau réseau : le Lyon est en augmentation de 3,690 ; le Nord de 102,763 ; l'Orléans de 33,404 ; l'Est de 42,214 ; l'Ouest de 72,283 et le Midi de 33,116.

L'action Suez qui avait reculé à 1,920, ouvre à 1,930, fait 1,010 et clôture à 1,990.

L'Italien se tient à 91, le Turc cote 8,72. L'obligation Egyptienne 217 et la Banque Ottomane 630.

BIBLIOGRAPHIE

Une des modifications les plus heureuses dans les modes des étraneries, c'est l'habitude de plus en plus dominante de donner des livres imprimés avec luxe et moins futiles que ceux d'autrefois. C'est la science, la vraie reine du XIX^e siècle, qui obtient le plus de succès dans ce genre, grâce à l'originalité de ses découvertes qu'on sait aujourd'hui mettre à la portée de tous.

La Bibliothèque scientifique internationale, dirigée par M. Em. Alglave occupe une place tout à fait à part au milieu des livres qui répondent à ce programme ; son catalogue très-varié permet d'ailleurs de satisfaire tous les goûts. Nous y signalerons comme exemple : « L'Histoire de la Machine à vapeur de Thurston » ; « L'Homme avant les Métaux » de Joly ; « Les Peuples de l'Afrique », par Hartmann ; « L'Espèce humaine », de Quatrefages ; « Fourmis, Abeilles et Guêpes », par Sir John Lubbock ; « Les Etoiles » de Secchi ; « Le Soleil » de Yong ; « Les couleurs » de Rood ; « Les Glaciers » de

Tyndall ; « L'origine des Plantes cultivées », par A. de Candolle, etc.

Presque tous ces volumes sont remplis d'une multitude de gravures, et leur prix modique (6 fr.) en fait un cadeau d'étrennes aussi économique que distingué.

Félix Alean, Editeur, 108, Boulevard St-Germain (Paris), ancienne Librairie Germer-Bailly et C^{ie}.

Pour récréer et commencer d'instruire les garçons et fillettes, on ne peut imaginer de plus satisfaisant que le journal *Saint-Nicolas* dont le nom est populaire depuis cinq ans. C'est à la fois un merveilleux album de gravures et un précieux recueil de bons contes, de comédies, de causeries instructives, de jolis vers, de naïves histoires. Ce que ce journal offre de précieux c'est l'ingénieuse fiction par laquelle on a imaginé un être de raison, St-Nicolas, dont la personnalité, pleine de bonhomie et de naïveté, plaît tant aux enfants. St-Nicolas pénètre dans leur intimité, s'entretient avec eux, reçoit leurs confidences et se fait autant aimer que s'il existait pour de bon.

Quant à la partie artistique, elle est remarquablement soignée. Les articles de tous genres sont illustrés par les artistes les plus éminents et les plus aimés du public (18 fr. par an).

A l'approche des étraneries, nous recommandons le *Musée des Familles* comme un des plus appréciés et des plus luxueux quoique le moins cher des périodiques illustrés. Il convient à tous les âges et s'adresse à tous les membres de la famille. Histoires, voyages, mémoires, biographies, poésies, romans, nouvelles, fantaisies, chronique des arts, de la science, de la curiosité, des inventions, reproductions artistiques des œuvres des longtemps célèbres et de celles qui viennent d'attirer l'attention, vues des sites, de monuments, d'objets rares, portraits, croquis humoristiques, musique de maîtres, voilà ce que donne le Musée. Il publiera dans l'année 1884 en même temps qu'un grand nombre d'œuvres diverses, deux romans de Ferdinand Fabre et de Louis Ulbach (16 fr. par an).

Demander à la librairie Ch. DELAGRAVE, 15, rue Soufflot, à Paris, un numéro spécimen de St-Nicolas et du Musée des Familles.

AVIS

Nous tenons à la disposition de nos lecteurs, le Compte rendu complet des débats du *Crime du pont Valentré*, au prix de 30 centimes, franco par la poste.

AVIS.

M. Audouard, chirurgien-dentiste, à l'honneur d'informer sa clientèle, qu'il a transféré son cabinet au Châlet de l'hôtel des Ambassadeurs, où il sera du 1^{er} au 5 de chaque mois.

PRIME POPULAIRE

EN VENTE,

Au PROFIT du MONUMENT GAMBETTA,

Un beau dessin du Monument qui va être élevé, à Cahors, à la mémoire de L. GAMBETTA et dont l'exécution est confiée au célèbre statuaire M. FALGUIÈRES.

Ce dessin gravé à Paris et dû à l'habile architecte M. PAUL PUJOL, collaborateur du Maître, mesure 0^m 45 sur 0^m 32.

Prix : 60 centimes.

Pour le recevoir franco, adresser le montant au Comité du Monument, à la Mairie de Cahors.

On peut adresser des demandes collectives. — Les exemplaires demandés seront expédiés par retour du courrier.

Librairie J. GIRMA, à Cahors

VIENT DE PARAÎTRE LA 1^{re} LIVRAISON

L'HISTOIRE GÉNÉRALE

DE LA

PROVINCE DE QUERCY

DE GUILLAUME LACOSTE

Cet ouvrage formera TROIS volumes, in 8^o, de 500 pages chacun, paraissant en livraisons mensuelles, pendant les années 1882-1883-1884.

Prix : 18 fr. — Payables 6 fr. par an

En dehors de l'édition de souscription, il sera mis en vente, 50 exemplaires seulement sur papier blanc velin, formant quarante livraisons.

Prix de la livraison 50 centimes

ÉVITER
LES
CONTREFAÇONS
CHOCOLAT-MENIER
EXIGER
LE VÉRITABLE
NOM

Cette année, pour les étrennes, MM. JOUVET et C^e publient un superbe volume : *Les derniers Contes bleus*, par Ed. Laboulaye, de l'Institut. Il est superflu de vanter la valeur littéraire du livre *Les Contes bleus* et *Les nouveaux Contes bleus* du même auteur sont connus du public ; mais il faut constater la magnificence de 150 compositions et des 10 eaux-fortes dessinées par H. Pille et H. Scott, dont la variété fait un admirable ensemble (relié 15 fr.). — La charmante BIBLIOTHÈQUE INSTRUCTIVE (relié 3 fr. 50) vient de s'accroître de cinq volumes très bien illustrés : *Le boire et le manger* par A. Dabarry, *Le Japon*, par G. Depping, *La mission flatters* au pays des Touareg, par H. Brosseard, *L'Égypte*, par J. Hervé, et *La Grande pêche*, par E. Sauvage. Citons aussi, pour les enfants, *Au Pays des féeries*, un grand et beau volume illustré et magnifiques chromolithographies, contenant des contes empruntés au domaine du merveilleux (relié 10 fr.) ; *Les Petits écoliers dans les cinq parties du monde*, par Elie Berthet (relié 10 fr.), *Les Petits écoliers*, ouvrage couronné par l'Académie française (relié 10 fr.) ainsi que, pour les jeunes gens, les six magnifiques volumes de *L'Histoire de France populaire*, par Henri Martin (chaque volume relié, 12 fr.) et *Les Merveilles de la Science et de l'Industrie*, par Louis Figuier (chacun des 8 vol. relié 14 fr.). Tous ces ouvrages sont d'excellents cadeaux d'étrennes. (Jouvet et C^e, éditeurs, 5, rue Patatine, Paris. Envoi franco contre mandat-poste).

21 RÉCOMPENSES
1^{er} PRIX
MÉDAILLES ARGENT & OR
et Diplômes d'Honneur

DÉLICIEUSE LIQUEUR DE PIN
DITE
ÉLIXIR DES VOSGES
TONIQUE ET HYGIÉNIQUE



MÉDAILLE D'OR
FOURGEAUD & LACOSTE
PÉRIGUEUX

Cette liqueur se recommande par ses propriétés balsamiques et stomachiques ; étendue d'eau, elle remplace avantageusement le Sirop de Pin, dont elle renferme les principes actifs.

Dépôts dans les principaux établissements.

Victor Hugo. — Œuvres complètes, édition définitive Hetzel-Quantin ne varietur, format in-8°, devant comprendre toutes les œuvres. Livraison immédiate des 30 volumes parus à 7 fr. 50 le volume, payables 10 par mois. Les volumes à paraître seront livrés successivement. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Molière. — Œuvres complètes, orné de 70 gravures, d'après Moreau et Boucher. 8 volumes in-18 avec reliure demi-chagrin, doré en tête. Prix : 50 fr., payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

L'Art national, par H. DU CLEZIOU. Des origines à la Renaissance du XIII^e siècle. 2 vol. illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix : 80 fr. ; relié 100 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Guerres de la Révolution et du premier Empire. 13 volumes in-8°, contenant 166 cartes et plans gravés sur cuivre, avec un magnifique Atlas relié, contenant 72 planches in-folio, représentant les principales batailles. Prix : 100 fr. payables 5 fr. par mois. Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^e
56, RUE JACOB, A PARIS

LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.
L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie. On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^e, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :
1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; un an, 14 fr.
2^e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro. 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; un an, 25 fr. S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

MAISON DES 100.000 PALETOTS
CAHORS, Boulevard Nord.

A. PAQUIGNON

MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX, FONDÉE EN 1843
RUE TAILLEFER ET RUE CONDÉ

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition nationale de Périgueux.

VÊTEMENTS SUR MESURE, HAUTES NOUVEAUTÉS.
HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES, dirigé par un Coupeur spécial, h. s. g. d. g.

Envoi sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100.000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures.

ELLE ÉCHANGE OU REMBOURSE CELLES QUI ONT CESSÉ DE PLAIRE

PRIX FIXE INVARIABLE
Tous les Envois sont faits franco.

PONT SUSPENDU
DE TOUZAC (LOT)

Le 25 décembre 1883, à une heure, Il sera procédé par M^e Rapnouil, notaire à Périgueux (Dordogne), en son étude.

A l'adjudication de la moitié du droit au péage du pont de Touzac (Lot). La moyenne du produit net des cinq dernières années, pour cette moitié, est de onze cent cinquante francs par an environ.

La durée de la concession est de soixante-seize années qui ont pris cours le 15 avril 1870.

Mise à prix : 8,000 francs.

Pour les renseignements s'adresser audit M^e Rapnouil, détenteur du cahier des charges.

AVIS

Le sieur E. BERNADAC a l'honneur d'informer le public qu'à partir du premier janvier 1884, il prendra la suite de l'Hôtel SALINÉ (gendre Rivière), situé rue Saint-Maurice, n° 7, près de la Halle au blé, à Cahors.

Cet Hôtel, entièrement restauré à neuf, se recommande à tous ses bons clients. Comme par le passé, il ne laissera rien à désirer comme confortable.

Chambres à coucher.
Écuries et Remises.

VENTE en bloc ou par lots du fond de commerce, draperie et nouveautés,

DU GAGNE-PETIT

situé à Cahors, place du Marché, 6. Très bonnes conditions. On donnera toute facilité pour le paiement, moyennant références. S'adresser au siège de la maison.

VIGNES AMÉRICAINES de M^{me} Ponsot, propriétaire aux Anneraux, par Libourne (Gironde). Dépôt des plants des propriétés de M^{me} la Duchesse de Fitz-James. Livrables en gare de Libourne au cours du Midi. — Envoi franco du prix courant complet contre demande affranchie.

Le propriétaire-gérant, A. Layton.

Étude de M^e BALITRAND, huissier, à Cahors.

VENTE
PAR SUITE DE FAILLITE.

Dimanche prochain, 23 décembre courant, à neuf heures du matin, au lieu et commune de Cours, sur la place de cette commune, et, au besoin, au domicile de M. Gondal, ex-négociant, y demeurant, autrefois à Cahors,

Il sera procédé à la requête de M. Louis Bonnet, arbitre de commerce, négociant à Cahors, agissant comme syndic de la faillite dudit M. Gondal,

A la vente des meubles situés dans la commune de Cours ; Consistant : en lits, armoires, bahuts, linges, ustensiles de ménage, tables, pendule, chaises, etc., etc. ; de deux cochons, un molet, un cheval, charettes, tilbury, foin, paille, poids et mesures, bascule, etc., etc.

Cette vente se fera au plus offrant et dernier enchérisseur, à peine de folle enchère, par le ministère de M. Balitrand, huissier, chargé de la faire, qui percevra un dixième par franc, en plus, sur le montant desdites enchères.

BALITRAND.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT
MENIER

Exiger le véritable nom

CAISSE GÉNÉRALE DES FAMILLES

Compagnie d'assurances (fondée en 1858).
Siège social à Paris : Rue de la Paix, 4.

Garantie : 23 millions.

BRANCHE VIE

Assurances en cas de décès et mixtes, Amortissables par voie de tirage au sort.

Caisse populaire. — Assurances par titre de 500 francs et primes de 1 fr. 50 ou 2 fr. par mois.

Les assurances réalisées jusqu'au 31 décembre 1883, participeront au tirage de 1884.

BRANCHE ACCIDENTS

Assurances contre les accidents de toute nature. — Assurances contre les maladies.

S'adresser à l'Agence de la Société Générale, 8, rue Fénélon, où à M. Rey, chef de la comptabilité du Crédit du Lot, à Cahors.

AVIS

M. GUILHOU Adrien, propriétaire à Parnac, informe les cultivateurs du Lot, qu'il mettra à leur disposition, des plants racinés américains, tels que Riparias, Solonis, et Herbemonts.

Pour traiter : s'adresser à M. DERRUPÉ, son régisseur à Parnac, canton de Luzech.
Les prix seront des plus modérés.

NOUVEAU FER
A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL
INDISPENSABLE

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apieceurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS :
Économie, Propreté, Salubrité.

Se vend chez **JEAN LARRIVE, Fils aîné**
16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage, brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations.
Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage Persan, sans brosses, imperméable à l'eau.

PILULES HYGIÉNIQUES

dépuratives, stimulantes, purgatives, antigelieuses et vermifuges. Seules capables d'activer, en la régularisant, la circulation du sang. Populaires par des milliers de guérisons. Remède efficace contre : constipation, migraines, congestions, douleurs de reins, rhumatismes, hémorrhoides, inflammation du foie et des intestins, maux d'estomac, digestions pénibles, fleurs blanches, règles difficiles, langueur, ennui, oppression, maladies de cœur, elles sont le purgatif le plus doux, le plus économique, et qui, sans interrompre les occupations, convient le mieux aux personnes de vie sédentaire comme de vie active. France : 3^e ; Étranger : 4^e ; contre mandat-p^{ost}. Ph^o **COCARDAS, CHOISY-LE-ROI (Seine)**.
Dépôt à Cahors, pharmacie DULAC.

CHEMISES
sur mesure
pour
HOMMES

AU GRAND MAGASIN VERT
MAISON DE CONFIANCE
N.-B. LAUR
19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHALES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE

COSTUMES
sur mesure
pour
HOMMES

Vu l'extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les Personnes qui voudront bien l'honneur de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports. La Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Articles ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.